



Étude n° 101 - Novembre 2018

L'AGRICULTURE, L'AGROALIMENTAIRE ET LA FORÊT DANS LES BOUCHES-DU-RHÔNE



CE QU'IL FAUT RETENIR

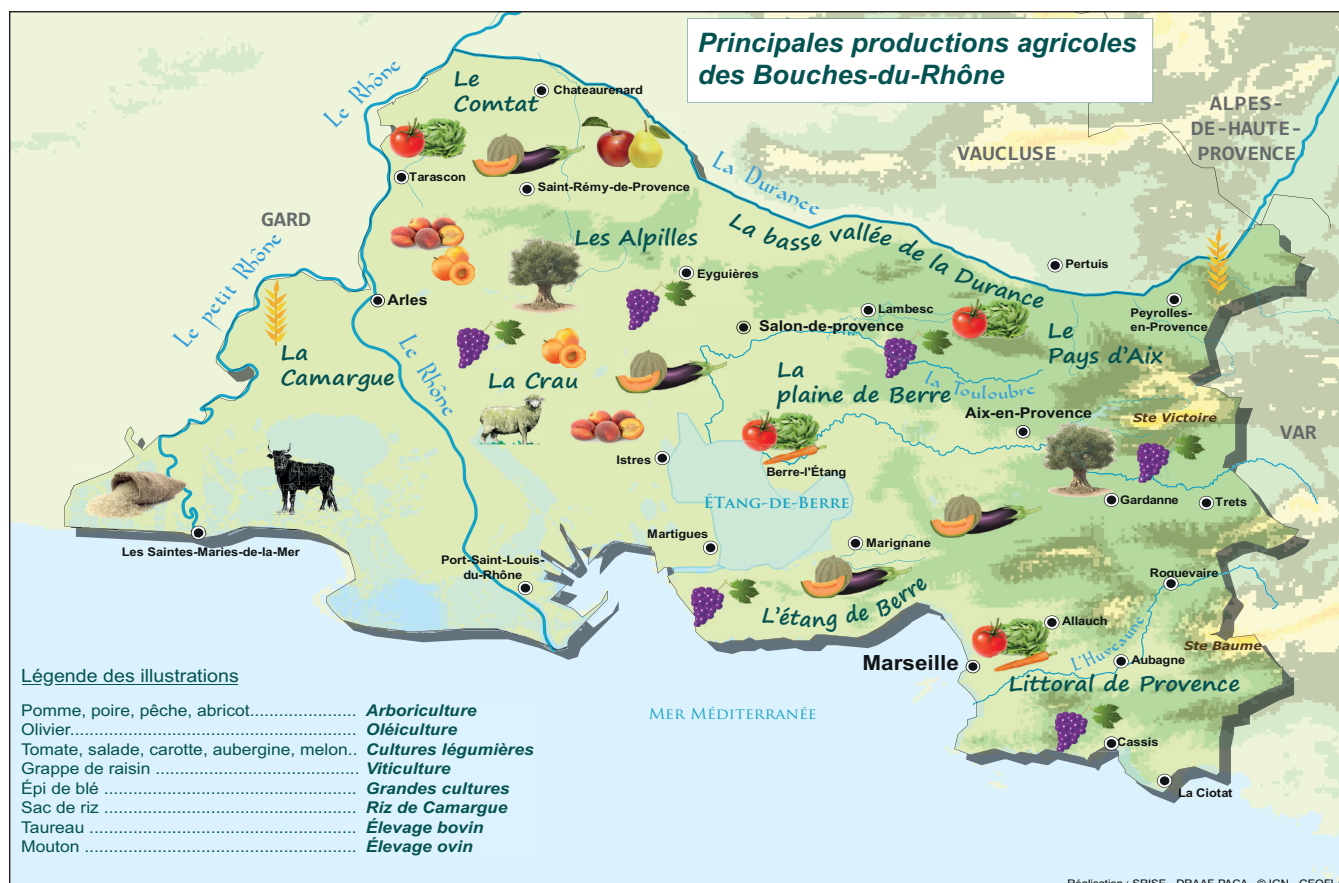
L'activité agricole du département occupe la 2^e place régionale avec 9 800 emplois et 847 millions d'euros de chiffre d'affaires annuel.

Le tissu d'entreprises recouvre un large spectre de situations : de la petite exploitation agricole traditionnelle aux firmes multinationales de l'agroalimentaire.

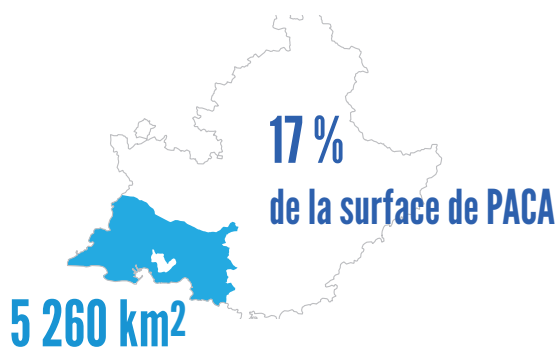
Les surfaces agricoles recouvrent un quart du territoire et sont particulièrement orientées vers la production de fruits et de légumes frais, principales sources de richesse du département. Ainsi, le département des Bouches-du-Rhône est le 1^{er} producteur national de pêches, de tomates ou de poires Guyot, 2^e producteur de céleris et 3^e producteur d'abricots.

Un quart des surfaces agricoles est consacré à l'agriculture biologique. Le département des Bouches-du-Rhône arrive à ce titre à la 3^e place métropolitaine.

Le département des Bouches-du-Rhône est le département le plus densément peuplé de la région (384 habitants au km² contre 157 au niveau régional).



TERRITOIRE : 384 habitants par km²



Le département des Bouches-du-Rhône s'étend sur **5 260 km²**, soit **17 %** de la surface régionale.

Source : Agreste - Statistique agricole annuelle 2017 définitive

2 016 600 habitants



40 % de la région

Avec **2 016 600 habitants**, le département représente **40 %** de la population régionale, soit **384 habitants par km²** (157 en moyenne régionale).

Source : Insee - Recensement de la population 2015

LES SURFACES AGRICOLES : 140 000 ha

27 %
du département

140 000 ha



Les surfaces agricoles

Elles couvrent **140 000 ha**, soit **27 %** du département et **4 %** de la région.

Source : Agreste - Statistique agricole annuelle 2017 définitive

21 %
du département

110 900 ha



Les sols artificialisés

Ils représentent **21 %** du département, maximum atteint dans la région (10 % en moyenne pour la région).

70 %
de la SAU productive

79 800 ha



Les surfaces irrigables

On estime que **79 800 ha** de SAU sont irrigables, soit **70 %** de la SAU productive du département.

Source : Agreste - Enquête sur la structure des exploitations agricoles 2016



Superficie agricole utilisée moyenne

Avec **36 ha**, la SAU moyenne des exploitations du département (hors pâturages collectifs) est proche de la moyenne régionale (31 ha) du fait des spécialisations à forte valeur ajoutée.

Source : Agreste - Enquête sur la structure des exploitations agricoles 2016

SAU moyenne des exploitations du département selon la spécialisation (hors pâturages collectifs)

Ovins et caprins	125 ha
Bovins et autres animaux	116 ha
Grandes cultures (dont plantes aromatiques, à parfum)	64 ha
Polyculture-polyélevage	25 ha
Viticulture	24 ha
Arboriculture	12 ha
Maraîchage-horticulture	5 ha

Source : Agreste - Statistique agricole annuelle 2017 définitive

EXPLOITATIONS AGRICOLES : arboriculture et maraîchage



4 120
exploitations

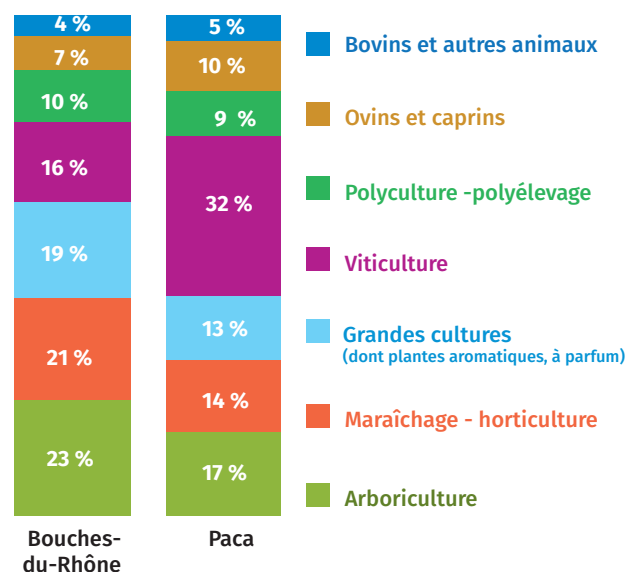
22 %
des exploitations de la région

Avec 4 120 exploitations agricoles, le département rassemble 22 % des exploitations de la région.

23 % des exploitations sont spécialisées dans l'arboriculture, 21 % dans le maraîchage et 19 % dans les grandes cultures.

Spécialisation des exploitations

% d'exploitations



Source : Agreste - Enquête sur la structure des exploitations agricoles 2016

EMPLOIS AGRICOLES : 9 800 emplois

En 2016, le département compte 9 800 emplois agricoles* à temps plein, dont 3 400 emplois de dirigeants, 3 200 emplois de salariés permanents (CDI, CDD de plus de 3 mois) et 3 200 emplois de salariés non permanents (occasionnels, saisonniers, CDD de moins de 3 mois).

dirigeants

salariés permanents

salariés non permanents

9 800
Emplois agricoles*



3 400 emplois



3 200 emplois ETP



3 200 emplois ETP

* Le total peut varier de la somme des emplois pour des raisons d'arrondis

Source : MSA 2016 - Traitement DRAAF PACA - SRISE

AGRICULTURE BIO : 36 060 ha engagés



Le département des Bouches-du-Rhône arrive en 3^e place des départements métropolitains avec 25 % de la SAU de ses exploitations certifiées « agriculture bio » ou en conversion (36 060 ha).

Il est en 2^e position en nombre d'opérateurs aval (571) derrière Paris (676).

Ce sont 771 exploitations qui sont engagées dans la production biologique en 2017.

25 %
de la SAU certifiée
"agriculture bio"
ou en conversion



36 060 ha

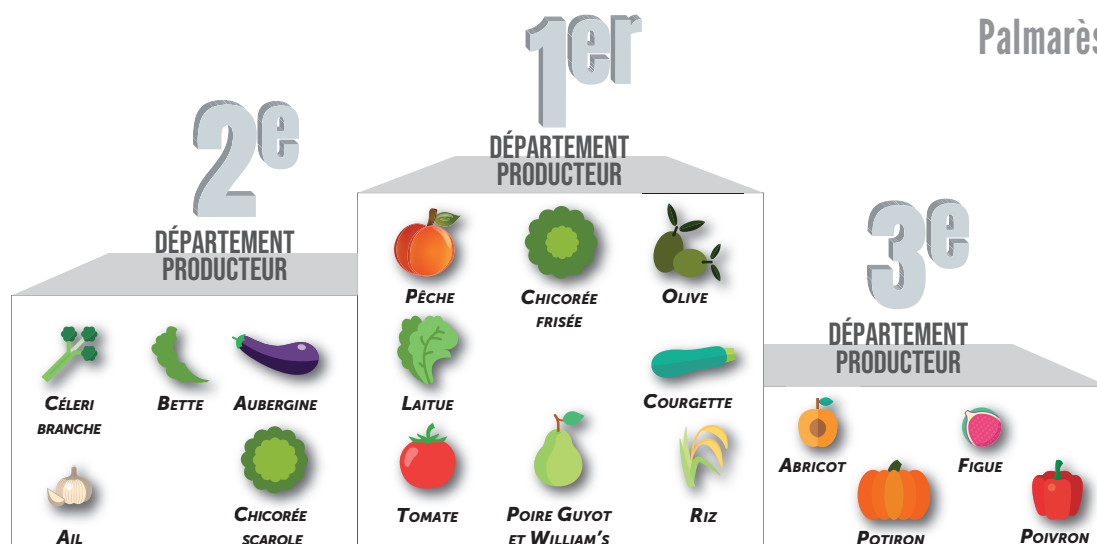
771
exploitations
engagées dans la
production biologique



Source : Agence Bio 2017

PRODUCTIONS AGRICOLES : leader national de fruits et légumes

Palmarès national



Le département des Bouches-du-Rhône est le 1^{er} producteur de fruits et de légumes dans la région. Il est également le 1^{er} producteur national de pêches (30 380 tonnes), de tomates (138 900 tonnes) ou encore de poires Guyot (24 770 tonnes).

MARAÎCHAGE



630 exploitations spécialisées

4 800 ha cultivés

Le cheptel des Bouches-du-Rhône est important avec quelque **211 500 ovins**, principalement pour la production de viande et **19 700 bovins**.

CHEPTEL



211 500 ovins

19 700 bovins

ARBORICULTURE



950 exploitations spécialisées

14 180 ha cultivés

La production de lait est estimée à **20 450 hl** de lait de vache et **7 630 hl** de lait de chèvre.

LAIT



20 450 hl

7 630 hl

Source : Agreste - Statistique agricole annuelle 2017 définitive, Enquête sur la structure des exploitations agricoles 2016

AIDES PERÇUES : 35 millions d'euros au titre de la PAC

En 2017, les aides PAC versées aux exploitations du département s'élèvent à **35 millions d'euros**.

Parmi ces aides, 34 millions d'euros ont été versés au titre du 1^{er} pilier et un million d'euros au titre du 2^e pilier.

Par ailleurs, les exonérations de cotisations sociales prises en charges par l'État s'élèvent à **40 millions d'euros**.

35 M €

AIDES PAC

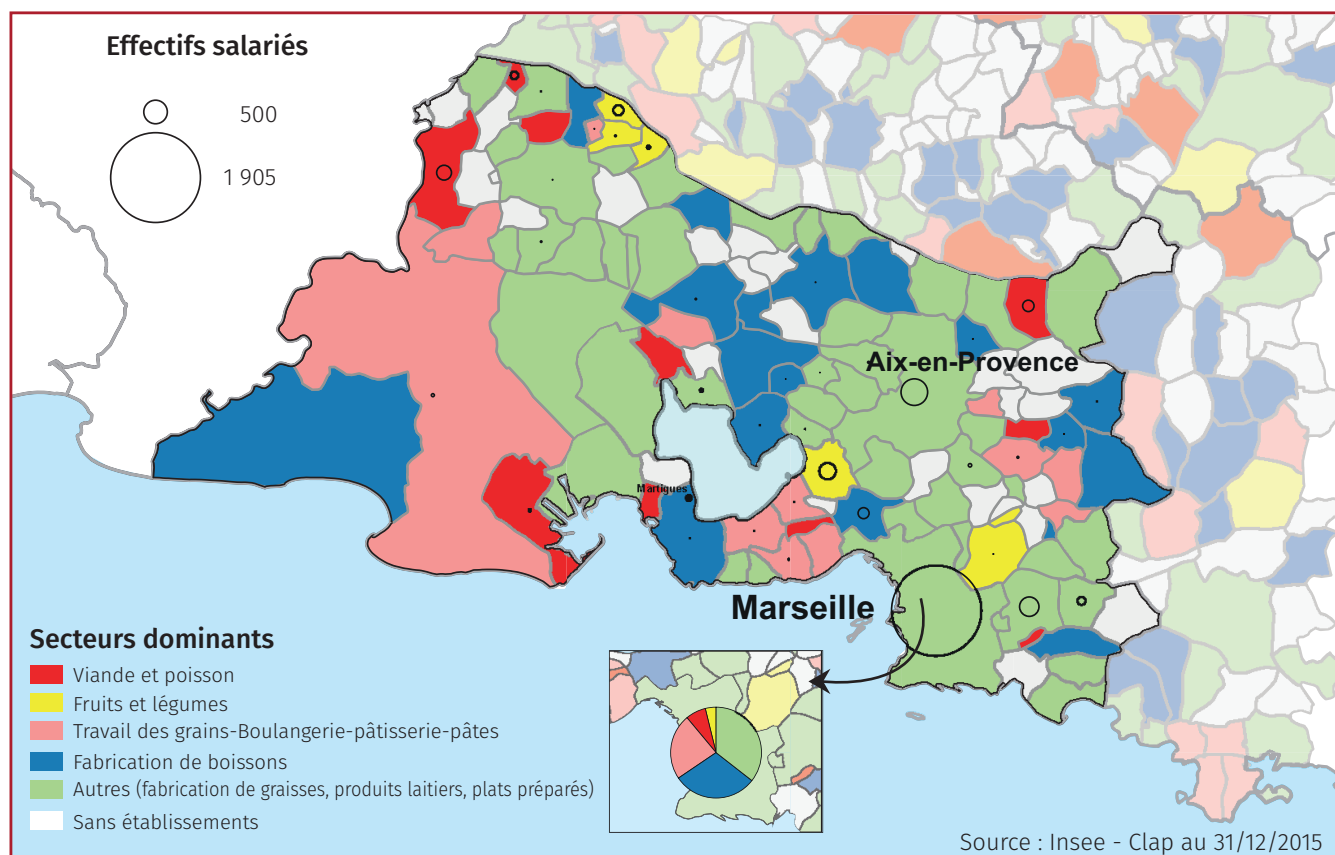
AUX EXPLOITATIONS

DU DÉPARTEMENT



Source : Agreste, Agence de services et de paiement, CCMSA - fichiers des cotisants 2016

INDUSTRIES AGROALIMENTAIRES : 5 550 salariés



Au 31/12/2015, le département compte 530 établissements dans le secteur alimentaire et 55 dans le secteur des boissons.

Les industries agroalimentaires des Bouches-du-Rhône emploient **5 550 salariés**, majoritairement en production alimentaire (4 540 salariés).

Avec 300 établissements et 1 800 salariés, la fabrication du thé, café, cacao, chocolat, sucre, des confiseries, condiments, assaisonnements et plats préparés est le 1^{er} secteur agroalimentaire du département.

Le secteur de la boulangerie - pâtisserie industrielles et de la fabrication de pâtes alimentaires est le 2^e plus gros employeur (1 200 salariés).

La transformation de fruits et légumes emploie 650 salariés.

Par ailleurs, le commerce de gros de produits agroalimentaires regroupe 1 100 établissements et emploie **6 800 salariés**.

Source : Insee - Clap au 31/12/2015

VALEUR DE LA PRODUCTION : 847 millions d'euros



Le chiffre d'affaires de la production et des services agricoles des Bouches-du-Rhône est estimé à **847 millions d'euros** en 2017 (28 % de la valeur de Paca).

La production agricole végétale domine avec 813 millions d'euros.

Répartition des productions du département en valeur

Fruits	309 millions €
Légumes frais	285 millions €
Vins d'appellation	96 millions €
Autres vins	37 millions €
Céréales, oléoprotéagineux	32 millions €
Horticulture, pépinières	15 millions €
Animaux et productions animales	13 millions €

Source : Agreste, Insee - Comptes de l'agriculture 2017 provisoires

ACTIVITÉ FORESTIÈRE : 554 emplois salariés

78 350 m³
de bois ronds



La production forestière dans le département est estimée **78 350 m³** de bois ronds, dont **55 %** de bois destiné à l'énergie.

22 %
taux de boisement



Avec un taux de boisement de **22 %**, le département est sous la moyenne métropolitaine (31 %).

554
emplois salariés



L'activité forestière (exploitations forestières, sylviculture, sciage, rabotage et imprégnation du bois) génère **554 emplois salariés** au 31/12/2015.

Source : Agreste - Enquête exploitations forestières et scieries 2017

Source : Insee - Clap au 31/12/2015

ENSEIGNEMENT AGRICOLE : 2 644 élèves

2 644
élèves



565
apprentis



9
établissements



Pour l'année scolaire 2017-2018 dans le département, **deux établissements publics** et **sept établissements privés** dispensent un enseignement agricole auprès de **2 644 élèves** dont **565 apprentis**.

Les établissements de Saint Rémy de Provence et d'Aix-Valabre sont notamment impliqués dans le plan national du projet agro-écologique pour la réduction de l'usage des pesticides, l'Agriculture biologique et le plan de semences durables.

Source : DRAAF - Service régional de la formation et du développement

Définitions

SAU : superficie agricole utilisée, terres dédiées à une activité agricole hors bâtiments, cours, friches, bois...

SAU productive : superficie agricole utilisée dont est déduite la surface toujours en herbe (STH) peu productive (landes, parcours...)

1^{er} pilier de la politique agricole commune (PAC) : aides à la production.

2^e pilier de la PAC : aides au développement rural.

Activité forestière : exploitation forestière (02.20Z) ; sylviculture et services à l'exploitation forestière (02.10Z et 02.40Z) ; sciage, rabotage, imprégnation du bois (16.10A et 16.10B).

Emploi agricole : cotisants de la branche accident du travail (ATEXA) hors solidaires, sylviculture, dressage, conchyliculture et pêche.



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE
L'ALIMENTATION

Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt
Service Régional de l'Information Statistique et Économique (SRISE)
132 bd de Paris - CS 70059 - 13331 MARSEILLE CEDEX 03
Tél. : 04 13 59 36 00
Fax : 04 13 59 36 32
<http://draaf.paca.agriculture.gouv.fr/>
Courriel : srise.draaf-paca@agriculture.gouv.fr

Directeur régional : Patrice de LAURENS
Directrice de la publication : Nadine JOURDAN
Rédacteur en chef : Joachim TIMOTEO
Rédactrice : Barbara MICHELET
Composition : Nadine NIETO
Dépôt légal : à parution
ISSN : 1773-3561